



OUVERTURE D'UN DOSSIER DE VENTE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la régularisation de l'acte de vente de vos biens immobiliers, le **présent document a pour objet** :

I – De lister les **PIÈCES À NOUS TRANSMETTRE**

- **Par mail de préférence** (en un seul mail si possible - vous pouvez utiliser Wetransfer)

A l'adresse de l'expéditeur ou, à défaut, à l'adresse : office@malatray-notaires.fr

- A défaut, par courrier simple ou remise en mains propres directement à l'accueil de l'Etude.

→ *L'objectif est d'avoir dès le départ un dossier le plus complet possible, ceci afin d'éviter tous risques d'erreurs et/ou retard par la suite.*

IMPORTANT :

A / Nous vous remercions de nous faire parvenir au plus vite **un chèque ou virement sur notre compte (voir ci-dessous)** d'un montant de **150,00 EUR** pour nous permettre de demander, notamment, un état hypothécaire et régler aux divers intervenants, pour votre compte, les frais de délivrance des documents obligatoires dits de la "loi ALUR" (voir le document "Pièces à fournir" ci-après).

Nous vous restituerons bien entendu le trop perçu sur cette somme avec votre prix de vente.

B / Dans l'hypothèse où vous ne pourriez être présent(e) au(x) rendez-vous de signature, il est toujours possible de régulariser les actes au moyen d'une **procuration** sous signature privée ou authentique selon le cas (*nous consulter*).

Une visioconférence est également possible (nous consulter).

../..



Pas le temps de passer chez votre Notaire ? Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro ? Vous avez alors l'équipement nécessaire pour réaliser un entretien en visioconférence. **Simple, en toute confidentialité, grâce au lien internet sécurisé qui vous sera communiqué, vous pourrez de chez vous, dialoguer avec lui.**



2, Bd Agutte Sembat - 38000 GRENOBLE (France) - Tél. : +33 (0)4 76 87 90 95

Accessibilité : Trams A et B (Victor Hugo) / Bus C1, C3, C4 et 40 / Parkings Vaucanson, Hoche

✉ : office@malatray-notaires.fr

Web : malatray.notaires.fr

II – Nous vous remercions également de bien vouloir **COMPLÉTER LA FICHE D'ÉTAT CIVIL**, puis nous la retourner par mail.

Restant à votre disposition pour tous renseignements,

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Notaire

IMPORTANT :

Afin de lutter contre le piratage, vous devez télécharger notre **RIB sur notre site internet** :

<https://malatray.notaires.fr/l-office-MALATRAY-NOTAIRES.html#docs>

Tout virement doit être fait exclusivement sur notre compte détenu auprès de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (CDC), à l'exclusion de tout autre Etablissement bancaire.

PIECES A FOURNIR POUR LA SIGNATURE D'UN ACTE DE VENTE

<u>ETAT CIVIL</u>	<u>BIEN VENDU</u>		<u>ASPECT FINANCIER</u>	
	<u>CONCERNANT LE BIEN LUI-MÊME</u>	<u>CONCERNANT LA COPROPRIETE</u>	<u>DOCUMENTS INDISPENSABLES</u>	<u>INFORMATIONS INDISPENSABLES</u>
<u>Nous fournir :</u> 1 / Personnes physiques - Votre état civil sur le questionnaire joint. - Copie de carte d'identité recto / verso ou passport en cours de validité. - Pour les <u>personnes mariées</u> ou <u>soumises à un PACS</u> : copie du contrat de mariage ou de PACS. - <u>En cas de nationalité étrangère</u> : * Acte de naissance avec sa traduction en français ; * Titre de séjour en cours de validité. 2 / Personnes morales - Statuts à jour ; - Liste des associés avec leurs adresses actuelles ; - Délibération de l'Assemblée générale donnant tous pouvoirs au gérant pour autoriser la vente ; - Kbis (si à jour) ; - Régime fiscal de la Société : (impôt sur les sociétés ou sur les revenus).	<u>Nous fournir :</u> - Titre de propriété complet (et non une simple attestation de vente) - Titre de propriété antérieur, s'il est en votre possession - Copie des plans des lots vendus, s'ils sont en votre possession (à défaut, nous demanderons une copie au Notaire rédacteur des actes de la copropriété – le coût sera à votre charge, variable selon les Notaires) - Diagnostics obligatoires : amiante, termites et état des risques et pollutions (1). - En cas de location (suivant le cas) : * Copie du contrat en cours, * Copie de l'ancien contrat de bail, * Copie du congé délivré au locataire <u>ou</u> par le locataire, * Copie de l'état des lieux éventuel, * Dernière quittance de loyer.	<u>Nous fournir les documents suivants :</u> - Règlement de copropriété - Etat descriptif de division de l'immeuble AINSI QUE TOUS LES ACTES LE MODIFIANT, - Fiche synthétique, - Tous les diagnostics concernant les parties communes (amiante, plomb, contrôle ascenseur,...). → Sauf volonté contraire de votre part, nous demanderons à votre syndic la délivrance d'un "pré état daté", contenant les informations obligatoires suivantes pour votre acquéreur (2) : - Montant des charges courantes du budget prévisionnel et des charges hors budget prévisionnel au titre des deux exercices comptables précédant la vente, - Les sommes susceptibles d'être dues au syndicat des copropriétaires par l'acquéreur, - L'état global des impayés de charges au sein du syndicat et de la dette vis-à-vis des fournisseurs, - Lorsque le syndicat des copropriétaires dispose d'un fonds de travaux, le montant de la part du fonds de travaux rattachée au lot principal vendu et le montant de la dernière cotisation au fonds versée au titre du lot vendu.	<u>Nous fournir :</u> - Dernier avis d'imposition au titre des taxes foncières : ceci afin de permettre à votre acquéreur de vous rembourser, le jour de la signature de l'acte authentique de vente, le "prorata temporis" de cette taxe en fonction de la date de signature. Vous restez en effet redevable de cette taxe, auprès de l'Administration fiscale, pour toute l'année en cours. - Dernier appel de fonds payé au Syndic : permettre également le remboursement "prorata temporis" le jour de la signature de l'acte authentique. - Votre RIB signé : pour nous permettre de virer le prix de vente sur votre compte immédiatement après la signature de l'acte authentique.	<u>Nous indiquer :</u> 1 / Prix de vente négocié avec votre acquéreur. 2 / Si une agence immobilière est intervenue ou non dans la négociation ? <u>Si oui</u> : * Montant de la commission ? * Qui doit la payer ? 3 / Informations sur la plus-value immobilière Si le prix de vente est supérieur à 15.000 EUR (ou 30.000 EUR en cas de couple vendeur) et que vous ne détenez pas le bien depuis au moins trente ans, vous êtes redevable (sauf exceptions) de la plus-value immobilière des particuliers. Aussi, vous devez nous fournir : a) Si le bien a été acquis à titre onéreux : * Relevé du compte ouvert auprès du Notaire chargé de votre acquisition à l'époque. b) Si le bien a été recueilli par succession : * Relevé du compte de la succession ouvert auprès du Notaire chargé de celle-ci ; * Copie des attestations de propriété immobilière et déclaration de succession établies par ce Notaire suite au décès. c) Si le bien a été recueilli par donation : * Relevé du compte ouvert auprès du Notaire qui a régularisé la donation. 4 / Si vous êtes suivi par un comptable pour la gestion de vos biens immobiliers ? <u>Si oui</u>, nous indiquer ses nom et adresse.

(1) : Rapprochez-vous d'un diagnostiqueur pour voir avec lui quels sont les diagnostics nécessaires.

Ex : ACTIONDIAG (Monsieur MOIROUD : 06 66 18 69 78).

(2) IMPORTANT :

- Les syndics facturent la délivrance de ce document et imposent – généralement – un accord écrit préalable de votre part ;
- **Si vous ne souhaitez pas l'établissement de ce "pré état daté", nous prévenir au plus vite.** Nous vous adresserons alors un questionnaire à nous retourner complété par vos soins *(la délivrance de ce document par votre syndic est cependant plus sécurisante pour vous : toutes les informations visées ci-dessus sont délivrées sous son unique et entière responsabilité).*

FICHE DE RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

	VOUS	CONJOINT ou PARTENAIRE DE PACS
Nom de naissance (last name)		
Prénoms (tous les prénoms dans l'ordre de l'état civil) (first name)		
Date de naissance (birthday)		
Lieu de naissance (place of birth) / Département - Pays		
Profession (job)		
Adresse (address)		
Nationalité (nationality)		
Téléphone (Portable) (phone number)		
E-mail		
STATUT MATRIMONIAL / PACS		
Date du mariage (wedding day) ou du PACS		
Lieu du mariage (place of the wedding) ou du PACS		
Régime matrimonial (marital scheme)	▪ <u>Contrat de mariage ou PACS</u> : OUI - NON <i><u>Si oui</u>, nous fournir une copie du contrat de mariage ou de PACS</i> ▪ Nom et adresse du Notaire : ▪ Date du contrat : ▪ Nature du régime matrimonial ou du PACS : - Séparation de biens - Communauté réduite aux acquêts - Participation aux acquêts - Communauté universelle	
Changement de régime matrimonial	OUI - NON <i><u>Si oui</u>, nous fournir une copie du contrat de changement</i> <u>Nature du nouveau régime</u> :	
Pays de la 1 ^{ère} résidence habituelle après le mariage		
Pays de résidence dans les 10 dernières années ?		
RUPTURE DU LIEN MATRIMONIAL		
Date et lieu de divorce + nom ancien(ne) époux(se) (fournir une copie du jugement ou de la convention)		
Veuf (veuve) de (nom et prénoms)		
Observations particulières (ex : incapacité : fournir tous jugements notamment,...)		

NB : Joindre une copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Mentions sur la protection des données personnelles : L'Office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, les personnes concernées peuvent accéder aux données les concernant directement auprès de l'Office notarial ou du Délégué à la protection des données désigné par l'Office à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Le cas échéant, les personnes concernées peuvent également obtenir la rectification, l'effacement des données les concernant ou s'opposer pour motif légitime au traitement de ces données, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits. Toute réclamation peut être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.